

Domaine :
Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :
UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :
Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 3

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Lieu(x) de formation :
Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :
9 mois

Accessible en :
Formation continue

Présentation de la formation

La télémédecine est maintenant une composante incontournable de l'activité médico-soignante. Elle ne remplace pas l'exercice classique de la médecine dans le cadre d'une consultation physique mais permet d'apporter des réponses rapides, pertinentes et de qualité dans certaines situations. Il s'agit donc d'une offre de soins complémentaire en réponse au défi démographique et économique du système de santé. Au sortir de sa formation le diplômé devra maîtriser parfaitement le cadre réglementaire de la télémédecine. Il devra ensuite avoir pris connaissance du développement de projets de télémédecine dans les principales spécialités médicales et dans les différents secteurs du sanitaire et du médico-social (hôpital, médecine de ville, EHPAD)

Capacité d'accueil

25 apprenants

Compétence(s) visée(s)

Cette connaissance sera alimentée par des ressources d'expérience d'équipes de télémédecine.

- Le diplômé devra également pouvoir gérer des cas cliniques relevant de sa spécialité lors de mises en situation.
- Connaître le contexte sanitaire et social et définir les cadres juridiques et institutionnels de la télémédecine
- Connaître et décrire les principales étapes de la construction d'un projet de télémédecine
- Connaître et décrire les principales organisations de télémédecine hôpital/hôpital, ville/hôpital, ville/EHPAD, EHPAD/Hôpital
- Connaître et maîtriser les principales situations et pathologies pouvant être gérées en télémédecine dans la spécialité du diplômé.

Débouchés professionnels

Professionnaliser la télémédecine en apportant une formation diplômante

Stage / Alternance

5 demi-journées de stage en milieu hospitalier, médecine de ville, structure médico-sociales

Contrôle des connaissances

Epreuve écrite de 3 heures sous formes de cas cliniques + mémoire (sans soutenance)

Note éliminatoire : <10

Pas de session de rattrapage

Calendrier pédagogique

76 heures de formation réparties en 3 modules : en décembre, février et avril – épreuve écrite mi juin – mémoire à rendre début septembre

Modalités d'admission en formation continue

CV + lettre de motivation à envoyer par mail

Les diplômes de Docteur en médecine et Infirmières diplômées d'Etat donnent accès de plein droit à la formation

Tarifs 2023-2024 :

- Frais de formation financeur : 1 529 € + 243 € de droits d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

CV + lettre de motivation à envoyer par mail à jean-

philippe.david@aphp.fr copie à veronique.vianefe@aphp.fr jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Responsables pédagogiques

Jean-Philippe DAVID

jean-philippe.david@aphp.fr

Marie LAURENT

marie.laurent@aphp.fr

Secrétariat

Hôpital Émile ROUX

Bâtiment Cruveilhier RDC

1 Avenue de Verdun

94450 LIMEIL BREVANNES

Téléphone : 01 45 95 81 95

Mail : veronique.vianefe@aphp.fr